

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Albert Dauphin, 15 juin 1862](#)

Jean-Baptiste André Godin à Albert Dauphin, 15 juin 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 juin 1862](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Dauphin, Albert \(1827-1898\)](#)

Lieu de destinationAmiens (Somme)

Description

RésuméSur le litige commercial opposant Godin à Pinart et Cie. Godin a à nouveau recours à l'avocat Dauphin pour un procès en appel dans l'affaire Pinart et Cie. Il lui indique qu'il a adressé à Delpech des lettres et un mémoire. Il lui demande de le soustraire à l'obstination de mauvaise foi de monsieur Dewailly [directeur de Pinart et Cie].

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin", Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)
- [Dewailly \[monsieur\]](#)
- [Pinart et Cie](#)

Lieux cités[Amiens \(Somme\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (310r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 31/05/2023

210.
0.

510

Genève le 13 juin 1662

Monsieur

Le commerce que vous m'avez prêté
devant la cour d'Espagne dans mon procès
avec la maison Genart & c^{ie} me devient
encore nécessaire mais dans des circonstances
moins heureuses pour moi puisqu'avec cela
je suis appelé

Je vous adresse à M^{rs} de S^{te} Catherine la
copie de lettres qui me parviennent à rattacher
à cette affaire avec un mémoire pour
le éclaircissement qui me paraît de vous
devoir suivre après ce que me signale
dit en cet état les points qui exigeraient de nouveaux
éclaircissements

faite par vous par vos efforts pour
me soustraire à l'obligation de mauvais
foi de M^{rs} de S^{te} Catherine

veuillez agréer Monsieur l'assurance
de ma parfaite considération

Godinot

M^{rs} de S^{te} Catherine avocat à S^{te} Catherine